

Prochaines étapes des moyens de pression

OTTAWA, le 6 mars 2020 – Le conseil d'administration (CA) de l'AEFO s'est rencontré en fin d'après-midi et a décidé de ne pas exercer son droit de débrayage durant les semaines du 9 au 27 mars 2020.

« Cette décision ne signifie pas que l'AEFO baisse les bras devant les conseils scolaires et le ministre de l'Éducation. Au contraire, l'AEFO profitera de ce moment de répit pour explorer plus à fond ses options. Une séance de travail avec les 12 présidences d'unités représentant les membres du personnel enseignant et suppléant est prévue pour le 11 mars afin de déterminer quels pourraient être les prochains mouvements de grève. Ces options seront présentées au CA dans un proche avenir, » a déclaré le président de l'AEFO, Rémi Sabourin.

Les prochaines dates de négociation entre l'AEFO, le gouvernement et le Conseil des associations d'employeurs (CAE) sont prévues les 10 et 11 mars 2020.

La phase 3 de la grève du zèle se poursuit. L'information est disponible au www.ensemblepouragir.ca.

*Les 12 conseils scolaires francophones.

L'AEFO compte environ 12 000 membres et représente les enseignantes et les enseignants des écoles élémentaires et secondaires de langue française de l'Ontario, tant catholiques que publiques, en plus du personnel professionnel et de soutien œuvrant dans différents lieux de travail francophones.

- 30 -

Renseignements :

Marilyne Guèvremont

Cadre – service des communications

mguévremont@aefo.on.ca, 613 850-6410